



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

VITRUVIUS European Equity

Actions de Catégorie B EUR - LU0103754361

Actions de Catégorie BI EUR - LU0372198514

Il s'agit d'un Sous-portefeuille de Vitruvius (le « Fonds »)

Ce sous-portefeuille est géré par Kreditrust Luxembourg S.A., membre du groupe KBL European Private Bankers S.A.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Portefeuille consiste à offrir une croissance du capital à long terme. Le Portefeuille est géré sur une base discrétionnaire et investit essentiellement dans des actions (c'est-à-dire des parts) et des titres liés aux actions d'un éventail de sociétés européennes. Sont considérées comme des sociétés européennes les entreprises situées en Europe ou exerçant une part importante de leur activité économique sur le continent.

Le Portefeuille peut également investir dans :

- des titres de créance émis par des gouvernements, des agences ou des entreprises ;
- des instruments dérivés à des fins de gestion efficace du portefeuille (y compris à des fins de couverture, pour réduire certains risques auxquels le portefeuille est exposé). Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur dépend des fluctuations de cours futures d'un titre ou autre instrument financier.

Le Portefeuille peut détenir des liquidités et autres investissements liquides.

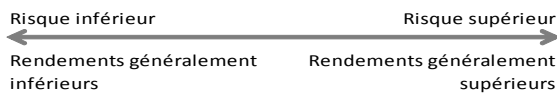
Les actions du Portefeuille ne distribuent pas de dividendes. Tous les revenus générés par le Portefeuille sont réinvestis.

Vous pouvez souscrire et demander le rachat de vos actions au cours de chaque jour ouvré du Portefeuille.

Recommandation : un investissement dans le Portefeuille doit être considéré comme un placement à moyen ou long terme.

Les Catégories d'actions décrites dans ce document sont libellées en EUR, la devise de référence du Portefeuille.

Profil de risque et de rendement



Actions de Catégorie B	1	2	3	4	5	6	7
------------------------	---	---	---	---	---	---	---

- Une catégorie de risque 5 reflète des hausses et des baisses historiques moyennes à fortes de la valeur.

Actions de Catégorie BI	1	2	3	4	5	6	7
-------------------------	---	---	---	---	---	---	---

- Une catégorie de risque 5 reflète des hausses et des baisses historiques moyennes à fortes de la valeur.

- L'indicateur de risque a été calculé au regard de données historiques et ne révèle pas nécessairement l'évolution future de manière fiable.
- La catégorie de risque présentée ne correspond ni à un objectif ni à une garantie et peut changer au fil du temps.
- La catégorie de risque la plus faible ne correspond pas à un investissement dénué de tout risque.
- La catégorie de risque repose sur le rythme auquel la valeur du Portefeuille a fluctué par le passé. Il est possible que vous ne récupériez pas l'intégralité du montant investi.
- La valeur du Portefeuille peut subir de fortes fluctuations dans la mesure où :
 - les investissements peuvent être concentrés sur des pays, devises, sociétés ou secteurs spécifiques ;
 - les cours boursiers, les taux d'intérêt et les taux de change peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et être affectés de manière imprévisible par des facteurs divers tels que les événements politiques, de marché, réglementaires, économiques et liés aux entreprises.

- La couverture du risque de change visant, le cas échéant, à minimiser les effets des mouvements de devises peut ne pas donner les résultats escomptés.

Les risques particuliers que l'indicateur de risque peut ne pas prendre correctement en compte incluent :

- La défaillance d'un établissement prestataire de services tels que la sauvegarde des actifs ou la contrepartie à des instruments dérivés ou autres investissements peut exposer le Portefeuille à des pertes financières.
- Le risque que le Portefeuille ne subisse une perte significative du fait d'une erreur humaine, d'une panne de système, de contrôles inadéquats ou d'erreurs de gestion internes.
- Étant donné que les instruments dérivés peuvent être très sensibles aux fluctuations des prix, leur utilisation peut entraîner des hausses ou des baisses de la performance plus prononcées que s'ils n'avaient pas été employés.
- Le risque que le Portefeuille n'ait du mal à acheter ou à vendre des titres en raison d'une baisse de l'activité d'achat ou de vente.

Pour obtenir de plus amples informations sur les risques, veuillez consulter le prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.vitruviussicav.com

Frais

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts de l'exploitation du Portefeuille, y compris les coûts de sa commercialisation et de sa distribution. Ces frais sont susceptibles de réduire le potentiel de croissance de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement :	
Droits d'entrée	maximum de 3%
Droits de sortie	néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par les Catégories d'actions chaque année :	
Frais courants des Actions de Catégorie B	2.67%
Frais courants des Actions de Catégorie BI	2.14%
Frais prélevés par les Catégories d'actions dans certaines circonstances :	
Commission de performance :	néant

Les droits d'entrée et de sortie présentés correspondent aux chiffres maximums. Il se peut que vous payiez moins dans certains cas. Votre conseiller financier ou distributeur saura vous renseigner sur le sujet.

Les montants des frais courants reposent sur les dépenses encourues pendant les douze mois qui précède le 31/12/2016. Ils peuvent varier d'une année sur l'autre. Ils excluent les frais de transaction en portefeuille, à l'exception des commissions imposées par le dépositaire au titre du traitement des transactions ainsi que les droits d'entrée/de sortie acquittés lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section intitulée « Frais et commissions » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.vitruviussicav.com

Performances passées

Les performances passées ne sauraient augurer des résultats futurs.

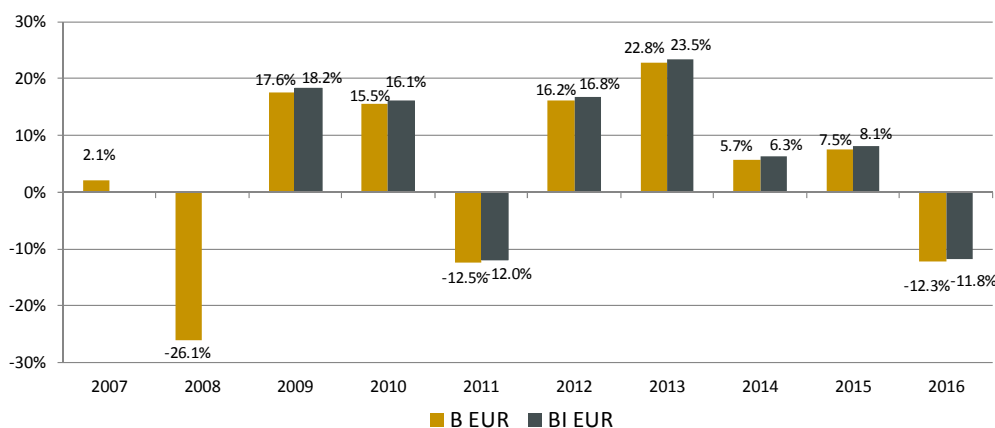
Les performances passées montrées ici tiennent compte de tous les frais courants, mais pas des droits d'entrée.

Date de lancement du Portefeuille:
29/10/1999.

Catégorie B EUR: 29/10/1999.

Catégorie BI EUR: 20/10/2008.

La performance est calculée en EUR.



Informations pratiques

Dépositaire du Fonds

KBL EUROPEAN PRIVATE BANKERS S.A., LUXEMBOURG

Informations complémentaires et disponibilité des prix

Des informations complémentaires sur le Portefeuille figurent dans la documentation préparée au titre du Fonds dans son ensemble. Le prospectus du Fonds, les derniers prix des actions et rapports périodiques du Fonds sont disponibles sans frais, en anglais et dans d'autres langues importantes, au siège social du Fonds ainsi que sur le site Internet www.vitruviussicav.com.

Responsabilité

Kredietrust Luxembourg S.A. ne peut être tenue responsable que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Rémunération

Les détails de la politique de rémunération en vigueur de la Société de gestion sont disponibles sur www.kbl.lu. Une version papier sera mise à disposition gratuitement sur simple demande.

Fiscalité

Le Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg, ce qui pourrait avoir un impact sur votre investissement en fonction de votre pays de résidence.

Informations spécifiques au Fonds

Le présent document décrit deux Catégories d'Actions d'un Portefeuille du Fonds, tandis que le prospectus et les rapports périodiques du Fonds couvrent l'intégralité de ce dernier. La structure du Fonds prévoit une séparation des responsabilités de ses différents Portefeilles. Par conséquent, les actifs du Portefeuille ne pourront servir à honorer le passif d'un autre Portefeuille du Fonds. Des recours peuvent être ouverts dans d'autres juridictions qui ne reconnaissent pas cette séparation des responsabilités, affectant ainsi la valeur de votre investissement.

D'autres Catégories d'actions sont disponibles dans le cadre de ce Portefeuille. Vous pouvez être autorisé à convertir votre investissement en actions d'autres Catégories et d'autres Portefeilles du Fonds. Pour obtenir de plus amples informations à ce sujet, veuillez consulter le prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Kredietrust Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au: 27/01/2017